



# Le journal

de l'agence intergouvernementale de la francophonie

éditorial

## Impliquer tous les francophones dans la société de l'information

Comme il est devenu d'usage pour chaque grand rendez-vous international, la communauté francophone se présentera au Sommet mondial sur la société de l'information<sup>1</sup> (SMSI), forte de ses ambitions partagées et de ses propositions concertées.

Pour préparer la contribution de la Francophonie à ce sommet, l'Agence – mandatée par la Conférence ministérielle de la Francophonie – a engagé une vaste consultation impliquant les acteurs francophones de la société de l'information. Parallèlement aux travaux menés par les experts gouvernementaux, nous avons multiplié les espaces de dialogue avec la société civile, les milieux associatifs et professionnels directement concernés par ce débat fondamental, pour nourrir et enrichir la contribution de la Francophonie qui sera adoptée à Rabat (Maroc), les 4-5 septembre, par les ministres en charge des Nouvelles Technologies.

Agissant comme catalyseur des synergies francophones, notre Institut des nouvelles technologies de l'information et de la formation (Intif) a donné la priorité à l'accompagnement des Etats, de la société civile et du secteur privé pour optimiser leur participation au processus préparatoire du sommet, que ce soit dans le cadre des Prepcom ou des grandes conférences régionales organisées par les Nations unies. La Francophonie en a tiré un double bénéfice : la valorisation de l'expertise francophone, reconnue désormais comme une véritable valeur ajoutée, et la prise en compte des analyses et des préoccupations concrètes des francophones dans les débats onusiens.

Intégrer les pays du Sud dans la société de l'information en réduisant la "fracture numérique" est le principal défi auquel le SMSI doit répondre. Un objectif partagé par la Francophonie, qui l'a placé parmi ses premières priorités<sup>2</sup>. Mais le défi est de taille : alors qu'il n'existe qu'un point d'accès à Internet pour cinq mille sept cents personnes au Cameroun ou pour vingt-cinq mille au Niger, la moyenne mondiale est de un pour quarante, et celle de l'Europe et de l'Amérique du Nord de un pour trois...

Pénalisés par cette carence en infrastructures, par les coûts d'accès trop élevés et un niveau de formation insuffisant, les pays francophones du Sud se retrouvent aussi marginalisés faute de pouvoir faire vivre leurs propres cultures sur la Toile. C'est pourquoi favoriser la production endogène dans et par les pays du Sud de contenus sur la Toile représente un axe important de la coopération francophone en matière de nouvelles technologies. Celle-ci s'appuie principalement sur la formation, le développement de l'utilisation de logiciels libres et le soutien financier à travers le Fonds francophone des inforoutes.

Autre enjeu essentiel que la Francophonie envisage de défendre au SMSI comme elle le fait dans toutes les sphères internationales : la préservation de la diversité culturelle. ■

Roger Dehaybe  
Administrateur général

1. Le sommet se déroulera en deux étapes : à Genève (Suisse, 10-12 décembre 2003) et à Tunis (Tunisie, 16-18 novembre 2005).
2. Plan d'action adopté à Montréal en 1997 par la Conférence des ministres francophones chargés des Inforoutes.

## Affirmer l'usage du français dans les négociations de l'OMC



Séminaire au siège de l'Agence sur les enjeux de Cancun

La IV<sup>e</sup> Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de Doha (Qatar, 2001) avait lancé un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales, qui s'achèvera le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Pour les pays francophones, la prochaine Conférence ministérielle de l'OMC (Cancun, Mexique, 10-14 septembre), qui marque le mi-parcours de ce cycle, constitue un exercice complexe et déterminant pour leur intégration à l'économie mondiale. A cela s'ajoute, pour les pays francophones du groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), la négociation d'un accord de partenariat économique avec l'Union européenne.

Dans la perspective de la Conférence de Cancun, l'Agence intergouvernementale de la Francophonie a organisé dans ses locaux à Paris (25-27 juin) un séminaire de haut niveau pour favoriser les échanges et la concertation entre ses membres.

>> Suite page 9

## Conférence ministérielle de la Francophonie sur la société de l'information

Rabat (Maroc), 4-5 septembre 2003

- La Francophonie se mobilise pour le Sommet mondial sur la société de l'information
- Entretien avec M. Abdou Diouf :  
"Le SMSI est l'occasion d'affirmer notre attachement à un monde pluriel et solidaire."

>> Lire pages 2 à 6

## La Francophonie se mobilise pour le Sommet mondial sur la société de l'information



Les ministres en charge des Inforoutes des cinquante-six Etats et gouvernements membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) se réunissent à Rabat, les 4 et 5 septembre, pour se concerter sur la contribution francophone au Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), prévu à Genève (Suisse) du 10 au 12 décembre 2003, puis à Tunis (Tunisie) du 16 au 18 novembre 2005.



2<sup>e</sup> à partir de la droite : M. Pietro Sicuro, directeur de l'Intif, à la première réunion préparatoire du SMSI (Genève, 1<sup>er</sup> - 5 juillet 2002)

La tenue de la Conférence ministérielle de Rabat a été décidée durant le IX<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie à Beyrouth (Liban, octobre 2002) : les chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage y avaient affirmé leur intention de "participer activement au Sommet mondial sur la société de l'information".

### Concertation ministérielle pour une contribution francophone au SMSI

Organisée par l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, opérateur principal de l'OIF, cette concertation francophone préalable au grand rendez-vous fixé par la communauté internationale est l'occasion de mettre en avant les analyses et les préoccupations des francophones afin qu'elles soient prises en considération dans les débats onusiens et les textes qui en découleront.

La Conférence de Rabat aboutira à l'adoption d'une déclaration francophone



De g. à dr. : MM. P. Gagné, Directeur exécutif du SMSI, A. Samassekou, Président du Comité préparatoire, Y. Utsumi, Secrétaire général de l'UIT

qui sera présentée à la dernière réunion du Comité préparatoire du SMSI fin septembre à Genève.

Les concertations francophones se poursuivront pendant le Sommet mondial de Genève, pour assurer notamment une participation active de tous les membres de la Francophonie aux délibérations du SMSI.

La Conférence de Rabat est une étape importante dans le travail préparatoire intensif mené depuis deux ans par l'Agence, à travers son Institut des nouvelles technologies de l'information et de la formation (Intif), dans la perspective du SMSI. En effet, toutes les énergies ont été mobilisées, celles des individus

comme celles des Etats, en passant par les institutions intermédiaires, privées ou publiques, afin de mettre en commun les moyens, les projets et les compétences francophones.

L'insertion de la Francophonie dans la société de l'information est une priorité affichée de l'action de l'OIF pour mettre les technologies de l'information et de la communication (TIC) au service du développement durable et de l'amélioration de la qualité de la vie, notamment dans les pays francophones du Sud. Les différents opérateurs de l'OIF développent des programmes pour l'accès, la formation et l'appropriation des TIC dans l'espace francophone. ■

### Qu'est-ce que la fracture numérique ?

La fracture numérique ne se manifeste pas seulement par l'absence ou la faiblesse des infrastructures de télécommunications ou encore par le nombre d'ordinateurs présents dans les foyers, les écoles ou les entreprises. Elle apparaît en fait comme une superposition de différentes fractures nationales et internationales :

- Nord/Sud : 93 % des utilisateurs et 97 % des serveurs se situent dans les pays développés.
- A l'intérieur de chacun des pays, elle est énergétique (absence d'électricité dans les zones rurales) ; technologique (faiblesse de la bande passante par

habitant, coût de l'équipement informatique, insuffisance de la production de logiciels...) ; linguistique (difficulté à accéder dans sa langue maternelle aux ressources disponibles) ; éducative et culturelle (analphabétisme numérique et perte de ses valeurs propres).

### Quelques chiffres

- D'après le Rapport mondial sur le développement humain du Programme des Nations unies pour le développement (2003), "plus de 84 % des

## L'engagement de la Francophonie

La Francophonie défend le principe d'une autre mondialisation, qui laisse une large place à la diversité culturelle et au développement durable. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) constituent des outils privilégiés pour les promouvoir. Depuis 1997, la Francophonie a fait de l'appropriation et de l'usage des TIC une priorité pour participer à la mise en œuvre de la société de l'information, lutter contre la fracture numérique et valoriser l'information francophone.

- L'insertion de la Francophonie dans la société de l'information est une priorité affichée depuis le VI<sup>e</sup> Sommet de la



<http://smsi.francophonie.org>

Mis en place par l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, ce site a pour mission de faciliter la participation du monde francophone aux travaux du SMSI, d'assurer une large diffusion aux travaux préparatoires du SMSI jusqu'à sa dernière phase en 2005 et de donner une visibilité accrue aux contributions de la Francophonie institutionnelle à ce sommet.

Il présente les actions mises en œuvre pour l'insertion du monde francophone dans la société de l'information et fait découvrir le niveau de pénétration des TIC dans les pays francophones du Sud. ■

Francophonie (Cotonou, Bénin, 1995), où les chefs d'Etat et de gouvernement adoptent une résolution invitant les pays francophones à tirer parti des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ils décident la tenue d'une Conférence des ministres francophones chargés des Inforoutes à Montréal (Canada-Québec, 1997), où sont adoptés une Déclaration et un Plan d'action.

- En 1997, le VII<sup>e</sup> Sommet de Hanoi prévoit la création d'un Institut des nouvelles technologies de l'information et de la formation (Intif), direction et organe subsidiaire de l'Agence intergouvernementale, et d'un Fonds francophone des inforoutes.
- Lors de la Conférence ministérielle de la Francophonie sur la culture (Cotonou, Bénin, 2001), les ministres francophones prennent le parti de "soutenir les initiatives visant à promouvoir auprès des populations une vision concertée et cohérente de la diversité culturelle, par une sensibilisation et une formation aux enjeux qu'elle comporte, et de mettre en commun les moyens nécessaires à l'insertion de la Francophonie dans la société de l'information".
- Au IX<sup>e</sup> Sommet de Beyrouth (Liban, octobre 2002), les chefs d'Etat et de gouvernement s'engagent "à appuyer le développement de ces technologies de l'information afin de réduire la fracture numérique dans l'espace francophone".
- Les interventions de la Francophonie, dans le domaine des TIC, depuis 1997, ont principalement trois objectifs :
  - Démocratiser l'accès aux TIC, et particulièrement l'accès à l'Internet ;
  - Sensibiliser et former l'ensemble des acteurs francophones à l'usage des TIC ;
  - Soutenir la production de contenus en français pour promouvoir la diversité culturelle sur la Toile. ■

usagers d'Internet vivent dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à revenu élevé, zone qui abrite 14 % de la population mondiale".

- L'Afrique représente 13 % de la population mondiale, mais seulement 0,9 % des internautes, et 3 millions de pages Internet, soit 1/100 000 du total de ces pages, sont issues du continent africain.
- En Afrique, les pays francophones sont mieux connectés que leurs voisins. Au sud du Sahara, on compte en moyenne un abonnement pour 3000 habitants et

un pour 4700 dans les autres pays (en dehors de l'Afrique du Sud).

- En 1995, seules l'Afrique du Sud, la Tunisie et l'Egypte avaient une connexion directe à Internet. En 2003, tout le continent africain est connecté ; sachant que 50 % des internautes sont en Afrique du Sud, 29 % au sud du Sahara et 16 % en Afrique du Nord.
- Sur les 770 millions d'Africains : un sur quarante possède une ligne téléphonique, un sur cent trente un ordinateur, un sur cent cinquante utilise Internet. ■

## Programme de la conférence (provisoire)

### Jeudi 4 septembre

9 h 00-10 h 30

#### CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

##### Allocutions :

M. Y. Utsumi, *Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications*

M. A. Samassekou, *Président du Comité préparatoire du SMSI*

M. A. Diouf, *Secrétaire général de l'OIF*

M. D. Jettou, *Premier ministre du Royaume du Maroc*

11 h 00-13 h 00

#### TRAVAUX DE LA CONFÉRENCE

##### Interventions :

M. T. El Alami, *Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Télécommunications du Royaume du Maroc*

M. M. Leuenberger, *Ministre de l'Environnement, des Transports, de l'Energie et de la Communication de la Suisse*

M. R. Dehaybe, *Administrateur général de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie*

15 h 00-18 h 30

#### EXAMEN DU PROJET DE CONTRIBUTION DE LA FRANCOFONIE AU SMSI

### Vendredi 5 septembre

9 h 00-12 h 30

#### RÉFLEXION PROSPECTIVE SUR LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION (CONTRIBUTION AU CADRE DÉCENNAL DE LA FRANCOFONIE)

##### Interventions :

M. R. Dehaybe, *Administrateur général de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie*

Mme M. Gendreau-Massaloux, *Rectrice de l'Agence universitaire de la Francophonie*

M. S. Adda, *Président de TV5*

M. P. Figeac, *Secrétaire permanent de l'Association internationale des maires francophones*

M. F. Constant : *Recteur de l'Université Senghor d'Alexandrie*

#### Débat général

#### Adoption du projet de contribution de la Francophonie au SMSI

12 h 30-13 h 00

#### CLÔTURE DES TRAVAUX

##### Interventions :

Représentant de la Tunisie (à préciser ultérieurement)

M. T. El Alami, *Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Télécommunications du Royaume du Maroc*

13 h 00-13 h 30

#### CONFÉRENCE DE PRESSE

## Participation active à la préparation du SMSI

*Agissant comme catalyseur des synergies francophones, l'Institut francophone des nouvelles technologies de l'information et de la formation (Intif) de l'Agence a accompagné les Etats, la société civile et le secteur privé dans les différentes phases préparatoires du SMSI organisées par l'Union internationale des télécommunications (UIT)<sup>1</sup>. Pendant ce temps, une vaste consultation a été engagée au sein de la Francophonie pour nourrir et enrichir la contribution francophone à ce sommet.*

L'UIT a mis en place un processus préparatoire articulé autour de cinq Conférences régionales et de trois réunions du Comité préparatoire (Prepcom 1, 2 et 3). Chacune de ces grandes réunions a été mise à profit par l'Intif pour mobiliser l'expertise francophone, notamment en assurant la participation de professionnels et d'experts du Sud à ces réflexions internationales par leur prise en charge. Elle y a organisé des manifestations et des ateliers spécifiques qui ont permis à la Francophonie de se présenter comme une véritable force de proposition.

Réunion des francophones à l'occasion de la Prepcom 2 à Genève



Parallèlement, l'Agence a lancé un processus de consultation à divers niveaux – professionnel, associatif, gouvernemental... – en vue d'alimenter la contribution de l'OIF à la Déclaration et au Plan d'action du SMSI.

L'Agence a réuni les représentants gouvernementaux francophones à la veille de chaque Prepcom, tandis qu'un groupe de suivi, composé d'experts gouvernementaux des diverses régions de la Francophonie, s'est attaché depuis le Prepcom 2 à élaborer les éléments de référence du projet de contribution francophone.

Un séminaire rassemblant les experts gouvernementaux de tous les membres de la Francophonie a été organisé à Bordeaux (France, 9-10 juin).

La Conférence ministérielle de Rabat, étape essentielle de cette concertation, doit aboutir à l'adoption de la Déclaration francophone sur la société de l'information.

### Des ateliers thématiques

Dans le cadre des consultations menées auprès de la société civile quatre ateliers thématiques ont été organisés en 2003.



#### • "Femmes et société de l'information"

**Bordeaux (France), 28-29 avril**

Seize femmes impliquées dans le domaine des TIC de neuf pays francophones ont émis un certain nombre de recommandations, principalement : la reconnaissance que la fracture numérique est symptomatique d'une fracture sociale ; l'importance des infrastructures comme préalable à l'accès à la société de l'information et du savoir ; la prise en compte de la perspective de genre dans les politiques des TIC.

#### • "Les jeunes et la société de l'information"

**Shippagan (Canada-Nouveau-Brunswick), 13-20 mai**

Vingt jeunes venant de douze pays francophones ont développé leur vision d'une société de l'information soucieuse du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes dans l'expression de la diversité, la consolidation de la démocratie et l'accès de tous au savoir.

#### • "Développement durable et société de l'information"

**Ouagadougou (Burkina Faso), 15-16 mai**

Vingt experts, représentatifs des réseaux régionaux de l'ensemble de l'espace francophone, ont réaffirmé que la mise en œuvre du développement durable suppose, outre la réduction des fractures économique et sociale, la réduction du fossé numérique par la démocratisation de l'accès aux TIC.

#### • "Les médias et la société de l'information"

**Bamako (Mali), 26-28 mai**

Les participants – professionnels des médias de l'espace francophone, supports et secteurs confondus – ont rappelé que, si les médias classiques restent porteurs d'un modèle d'information rigoureuse et responsable, les TIC offrent une opportunité inédite d'améliorer leur travail. Les différents acteurs du monde médiatique ont un rôle crucial à jouer pour que la société de l'information ne se réduise pas à une société de la communication.

### Des ateliers spécialisés sur les enjeux des TIC

L'Agence a également pris l'initiative, seule ou en partenariat avec d'autres institutions régionales ou internationales, de plusieurs ateliers.

#### • Les logiciels libres

Un atelier sur les logiciels libres a été organisé avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA) à Addis-Abeba (Ethiopie, 10-11 mai). Il a réuni des représentants gouvernementaux, des professionnels du secteur privé et de la société civile, qui ont cherché les moyens de faciliter et étendre l'introduction et l'utilisation des logiciels libres en Afrique. L'Agence et la CEA ont également organisé, en marge de la Conférence régionale Afrique du SMSI (Bamako, 28-30 mai 2002), un atelier sur le thème "Logiciels libres : enjeux stratégiques pour l'Afrique".

#### • La diversité culturelle et linguistique

A l'occasion de la Conférence régionale Europe du SMSI (Bucarest, Roumanie,





Le séminaire des experts gouvernementaux (Bordeaux, 9-10 juin 2003)

7-9 novembre 2002), l'Agence a organisé un atelier sur "La diversité culturelle et la pluralité linguistique dans la société de l'information". En outre, à l'issue de l'atelier sur les "Langues africaines et Internet" tenu à Bamako lors de la Conférence régionale Afrique du SMSI, des recommandations sur les aspects économiques, technologiques et politiques de l'adaptation des langues africaines à Internet ont été adoptées. ■

1. L'UIT a été mandatée par les Nations unies pour l'organisation du Sommet mondial sur la société de l'information.

**CALENDRIER DU PROCESSUS PRÉPARATOIRE**

**Réunions du Comité préparatoire**

- Prepcom 1 : Genève, 1<sup>er</sup>-5 juillet 2002
- Prepcom 2 : Genève, 17-28 février 2003
- Prepcom 3 : Genève, 15-26 septembre 2003

**Conférences régionales**

- Afrique** : Bamako (Mali), 28-30 mai 2002
- Europe** : Bucarest (Roumanie), 7-9 novembre 2002
- Asie-Pacifique** : Tokyo (Japon), 13-15 janvier 2003
- Amérique latine et Caraïbes** : Baávaro (République dominicaine), 29-31 janvier 2003
- Asie occidentale** : Beyrouth (Liban), 4-6 février 2003

**Trois piliers pour les actions de l'Agence**

- L'Institut francophone des nouvelles technologies de l'information et de la formation <http://intif.francophonie.org>

Direction et organe subsidiaire de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, l'Intif remplace en 1999 l'Ecole internationale de la Francophonie à Bordeaux, à la suite de la réforme de l'Agence intergouvernementale, une adaptation nécessaire aux besoins dictés par l'émergence de la société de l'information. Ses axes d'intervention s'articulent autour de :

- L'appropriation des TIC ;
- La maîtrise des technologies éducatives et de la formation à distance ;
- La gestion de l'information. ■



**L'Afrique francophone à la pointe du secteur des logiciels libres**

Pour faciliter l'accès aux technologies de communication, l'Agence intergouvernementale déploie des laboratoires de formation (Labtic) afin de promouvoir l'utilisation des logiciels libres et ainsi éviter toute forme de dépendance technologique.



M. P. Ouedraogo, responsable de programmes sur la société de l'information à l'Intif

Douze associations nationales d'utilisateurs de logiciels libres et dix Labtic sont aujourd'hui opérationnels dans les pays francophones d'Afrique. Près de deux cent cinquante experts ont ainsi été formés à l'utilisation du système GNU/Linux lors de séminaires nationaux mis en place par l'Intif dans une dizaine de pays francophones.

Grâce à ces actions, l'Afrique francophone est à la pointe du secteur des logiciels libres. L'Agence vise aussi à susciter la naissance d'une industrie dans ce secteur pour une meilleure intégration des pays les moins avancés dans l'économie numérique.

Le choix de privilégier les logiciels libres ou de code source ouvert répond au souci de minimiser les coûts afin de permettre aux Etats de réaliser le déploiement de systèmes Internet plus importants à meilleur prix. En outre, il offre la possibilité aux Etats africains de se conformer plus facilement aux lois internationales relatives à la propriété intellectuelle et de renforcer la culture de l'Etat de droit.

Souvent gratuits, les logiciels libres peuvent être modifiés ou complétés par les utilisateurs, reproduits et diffusés, gratuitement ou non. Linux est le plus connu d'entre eux. ■

- Le Fonds francophone des inforoutes <http://www.francophonie.org/fonds>

Mis en place auprès de l'Agence intergouvernementale depuis juin 1998, ce fonds finance des projets favorisant l'appropriation et l'usage des inforoutes par la création de contenus numériques d'expression française. ■

- Carrefour documentaire virtuel <http://cifdi.francophonie.org>

Le Centre international francophone de documentation et d'information de l'Agence intergouvernementale (Cifdi) élabore et met à jour des bases de données (références bibliographiques, textes, photographies), propose une cyberthèque riche de 2131 sites du monde francophone, diffuse un périodique électronique mensuel de veille, *Echweb du Cifdi*, et met en ligne un jeu interactif, "Voyage francophone". ■



ENTRETIEN AVEC M. ABDOU DIOUF SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FRANCOPHONIE

## “ Le SMSI sera l'occasion d'affirmer notre attachement à un monde pluriel et solidaire ”

*Le Sommet mondial sur la société de l'information a été l'un des dossiers les plus importants abordés par le Secrétaire général de la Francophonie, M. Abdou Diouf, avec les autorités helvétiques ainsi qu'avec les responsables des organisations internationales lors de sa visite officielle en Suisse, du 13 au 15 mai 2003.*

“J'ai été frappé, lors de mes entretiens avec le Président Couchepin et la Conseillère fédérale Mme Calmy-Rey, de la mobilisation de la Suisse”, a déclaré M. Abdou Diouf. “De la même façon, j'ai été impressionné par l'engagement des responsables helvétiques en charge de la préparation du sommet. A cet égard, mes entretiens avec M. Furrer, directeur de l'OFCOM, et l'Ambassadeur Stauffacher ont été très éclairants. Lors de ma visite à l'Union internationale des télécommunications (UIT), j'ai eu une réunion de travail fort utile avec M. Utsumi et avec mon ami Adama Samassekou, Président du Comité préparatoire.”

### *La Francophonie est donc engagée dans la préparation de ce Sommet...*

“Absolument. Depuis 1997, date de la première Conférence des ministres francophones chargés des Inforoutes, la Francophonie s'est engagée dans un programme de développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). L'Agence intergouvernementale de la Francophonie, à travers son Institut des nouvelles technologies, œuvre autour de trois axes en concertation avec d'autres instances internationales, notamment avec l'UIT : l'insertion de la Francophonie dans la société de l'information, le partage de l'information et de la documentation, la maîtrise des technologies éducatives et la formation à distance. Par ailleurs,

le Fonds francophone des inforoutes favorise l'appropriation et l'usage des technologies par la création de contenus numériques. J'ajoute que l'Agence universitaire de la Francophonie développe des programmes efficaces dans ce domaine. Elle a, par exemple, déjà ouvert une trentaine de campus numériques dans les universités francophones du Sud.”

### *Quels sont vos objectifs pour ce sommet ?*

“En premier lieu, je veux susciter la concertation à tous les niveaux de l'espace francophone. Car, pour moi, la préparation de ce sommet est une œuvre collective qui concerne tous les francophones. Dans cette perspective, nous convoquons régulièrement des réunions d'experts et organisons des sessions thématiques. La Conférence ministérielle de la Francophonie, qui se tient à Rabat est tout entière consacrée à la société de l'information. Je compte, par ailleurs, mobiliser les chefs d'Etat et de gouvernement pour qu'ils participent personnellement au Sommet de Genève. Je vous rappelle que l'OIF regroupe cinquante-six Etats et gouvernements, dont une majorité de pays du Sud particulièrement concernés par cette question.”

### *La Francophonie a-t-elle un message particulier à délivrer au SMSI ?*

“Je souhaite une contribution claire et visible de la Francophonie à ce sommet.



*“La réduction de la fracture numérique et des risques de marginalisation des pays du Sud doit davantage être prise en compte dans l'édification d'une société de l'information plus solidaire.”*

Je souhaite, notamment, que nous soyons à même de faire des propositions concrètes, susceptibles d'enrichir le Plan d'action (*du SMSI, ndlr*). A cet égard, notre réflexion concerne non seulement les techniques mais également les contenus. Car diminuer la fracture numérique, c'est bien sûr favoriser l'accès aux infrastructures de télécommunications, mais c'est aussi réfléchir à la qualité et à la pluralité des contenus proposés. C'est dire que la diversité culturelle et linguistique est au cœur de ce sommet. Il sera l'occasion de rappeler notre attachement à un monde pluriel et solidaire. Nous ne pouvons pas tolérer l'existence de “cyber-exclus” ! Je veux également souligner notre attachement à la démocratie et à la bonne gouvernance, car je suis persuadé que les NTIC peuvent renforcer le fonctionnement démocratique de nos pays, en favorisant la proximité entre Etats et citoyens. Je veux enfin rappeler le rôle de la formation à distance et la maîtrise des outils informatiques pour le développement et l'éducation dans les pays les plus pauvres. Vous le voyez, la Francophonie sera là, et bien là, aux rendez-vous de Genève et de Tunis. Deux villes de la Francophonie, soit dit en passant...” ■

(Entretien publié dans le bulletin *Sommet mondial sur la société de l'information*, n° 5, mai 2003.)



*Les experts gouvernementaux planchant sur le projet de déclaration de la Francophonie (Bordeaux, juin 2003)*



## BUREAU DU SUIVI DE LA CONFÉRENCE DES MINISTRES FRANCOPHONES DE LA JUSTICE

### Criminalité et corruption à l'ordre du jour

Les ministres de la Justice de dix-neuf Etats et gouvernements membres<sup>1</sup> de l'Organisation internationale de la Francophonie se sont retrouvés à Paris (France, 19-20 juin) au siège de l'Agence intergouvernementale, dans le cadre du Bureau du suivi de la Conférence des ministres francophones de la Justice.



M. Dominique Perben, ministre français de la Justice (au centre) à l'ouverture des travaux du Bureau du suivi

Chargés d'examiner l'état de la coopération juridique et judiciaire multilatérale francophone et ses perspectives d'évolution, les ministres se sont également concertés sur des sujets d'intérêt général, telle la position francophone sur les grandes négociations judiciaires internationales : Convention de Palerme sur la criminalité transnationale organisée, corruption, terrorisme...

Issu de la III<sup>e</sup> Conférence des ministres francophones de la Justice (Le Caire, Egypte, 1995), le Bureau du suivi, dont l'Agence assure le secrétariat, se réunit tous les deux ans pour maintenir un lien de concertation dans l'attente d'une prochaine conférence ministérielle. La réunion des ministres a été précédée, comme à l'accoutumée, par une réunion préparatoire d'experts gouvernementaux (16-18 juin). Dans son discours d'ouverture, M. Dominique Perben, ministre français de la Justice et garde des Sceaux, a mis l'accent sur l'enjeu que représente la coopération judiciaire et juridique au sein de la Francophonie. Les ministres ont réaffirmé leur volonté de

promouvoir une justice garante des droits fondamentaux, élément incontournable de l'Etat de droit et facteur de développement économique. Ils ont souligné la nécessité, dans le cadre de la solidarité francophone, d'augmenter les moyens matériels, humains et financiers mis à la disposition des Etats pour assurer le bon fonctionnement de leurs juridictions. La Francophonie juridique et judiciaire représente non seulement une communauté d'usage de la langue française, mais des conceptions partagées du droit. Les ministres ont jugé indispensable de renforcer la place de la langue française dans les milieux juridiques et judiciaires. ■

1. Bénin, Belgique, Burundi, Canada, Canada-Nouveau-Brunswick, Canada-Québec, Cambodge, Cameroun, Congo, Egypte, France, Gabon, Guinée, Mali, Maroc, Maurice, Roumanie, Rwanda, Sénégal.

**Contact :** M. Michel Carrié  
Direction de la coopération juridique et judiciaire  
**Téléphone :** (33) 1 44 37 32 63  
**Télécopie :** (33) 1 44 37 32 05  
**Courriel :** dcjj@francophonie.org

<http://portail.droit.francophonie.org>

### Accès direct et gratuit aux textes juridiques

Ce portail, lancé en juin par l'Agence, est avant tout un catalogue du droit des Etats francophones. Les ressources sélectionnées pour le site sont régulièrement mises à jour, répertoriées selon leur contenu et leur provenance et analysées et commentées avec une mention d'appréciation de leur pertinence. La politique éditoriale fixant les règles qui régissent le processus de référencement est d'ailleurs clairement exposée.

Ce site offre un accès libre et gratuit au droit, utilise des technologies fondées sur les logiciels libres, recourt à des actions décentralisées et assure une décentralisation des savoir-faire. Il encourage et aide tous les intervenants, qu'ils soient du secteur public, associatif ou privé, à contribuer à la diffusion gratuite des documents juridiques publics.

L'Agence, qui entend contribuer au renforcement de l'Etat de droit par la connaissance et la diffusion des textes juridiques et judiciaires des Etats et gouvernements membres de la Francophonie, favorise aussi le rayonnement international du droit de tradition civiliste. Tout en s'inscrivant dans cette approche, le site portail permet également de réduire l'insécurité juridique si dommageable au commerce et aux investissements.

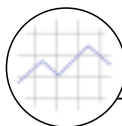
Un outil d'indexation de l'ensemble des contenus francophones offerts sur Internet sera bientôt intégré au portail. Il sera alors possible d'effectuer une recherche dans tout l'espace juridique francophone à partir du site "Droit francophone". ■



### La justice en visioconférences

Le cycle de séminaires-débats par visioconférence pour la formation continue à distance des personnels judiciaires et des praticiens du droit, lancé par l'Agence de la Francophonie en partenariat avec la Banque mondiale, se poursuit : le 23 mai, M. Dominique Hascher, conseiller à la cour d'appel de Paris, s'est exprimé sur "La promotion de

l'arbitrage dans le règlement des différends contractuels" ; le 27 juin, M. Yves Bot, procureur de Paris, a traité de "Justice et police judiciaire". Ce cycle reprendra en octobre 2003, au bénéfice des mêmes auditeurs de sept pays d'Afrique subsaharienne : Burundi, Cameroun, Guinée, Madagascar, Mali, Rwanda et Sénégal. ■



## La Francophonie et l'UEMOA renforcent leur coopération au bénéfice de l'intégration régionale



La délégation de l'UEMOA en réunion au siège de l'Agence à Paris



Le renforcement de l'intégration régionale africaine dans tous les domaines de la coopération, objectif commun de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine<sup>1</sup> (UEMOA), a été le sujet central de la rencontre, le 11 juin, entre M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, et M. Moussa Touré, Président de la commission de l'UEMOA. La délégation de l'UEMOA a effectué, les 10 et 11 juin, une visite de travail au siège de l'Agence intergouvernementale, à l'invitation de M. Roger Dehaybe, Administrateur général. Les délégations de la Francophonie et de l'UEMOA ont ainsi fait le point sur l'état et les perspectives

d'une coopération que les deux organisations tiennent à développer. L'Agence, qui apporte depuis 1999 un appui à l'UEMOA en termes de conseil, d'assistance technique, d'expertise, de formation et d'information, entend enrichir cette coopération par la mise en œuvre de plusieurs nouveaux projets : l'appui aux industries culturelles de l'image par la création d'un fonds de développement régional ; la recherche de sources alternatives de financement ; le développement et la promotion de l'exportation des produits d'artisanat. ■

1. Les pays membres de l'UEMOA : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo.

## Implantation de nouvelles radios locales

Trois radios locales sur les dix prévues au Togo seront inaugurées en septembre dans les localités de Dapaong, Pagouda et Notsé. C'est le premier pas dans la mise en œuvre du partenariat que l'Agence de la Francophonie a établi avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (OAA/FAO), sur la base d'un protocole d'accord signé en novembre 2002. Ce dernier porte sur l'implantation totale, dans les trois ans, d'une trentaine de stations de radios locales dans quatre pays d'Afrique francophone : République démocratique du Congo, Niger, Tchad et Togo.



En offrant un concept qui a fait ses preuves avec la cinquantaine de radios locales qu'elle a déjà installées dans seize pays, et en déployant un savoir-faire qu'elle pratique avec succès depuis plus de dix ans, l'Agence renforce l'impact de son programme de radios locales comme outils au service du développement en fédérant autour d'elle de nouveaux partenaires, tels que la FAO.

Ces radios servent de support aux actions locales, régionales et nationales entreprises pour le développement du monde rural et constituent un lieu où les populations peuvent s'exprimer sur les

## Un Symposium sur l'accès aux financements internationaux en 2004

Afin de faciliter l'accès aux financements pour le développement des pays francophones les moins avancés, la Francophonie a confié à son opérateur principal, l'Agence intergouvernementale, l'organisation d'un symposium à Paris (France), du 5 au 7 mai 2004. Ce symposium s'inscrit dans la préparation du X<sup>e</sup> Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie, dont le thème sera le développement (Ouagadougou, Burkina Faso, 2004).

Il portera notamment sur l'accès aux modes de financement du développement les plus novateurs et sur lesquels la Francophonie pourra, dans le concert des organisations internationales, faire jouer au mieux sa spécificité et sa valeur ajoutée.

Le symposium s'appuiera sur les travaux préparatoires de trois tables rondes, qui aborderont chacune l'un des trois axes d'intervention majeurs de l'Agence :

■ Les modes de financement novateurs dans les domaines de l'économie et du développement durable.

Paris 18-19 septembre 2003

■ Les nouveaux partenaires du financement dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la culture.

Paris 16-17 octobre 2003

■ La bonne gouvernance : condition et objet du financement.

Paris 20-21 novembre 2003

Contact : Direction de la coopération économique  
Téléphone : (33) 1 44 37 32 36  
Télécopie : (33) 1 44 37 71 62  
Courriel : symposium@francophonie.org

Tous les documents de référence, le guide des financements ainsi que le programme des tables rondes sont disponibles sur <http://agence.francophonie.org/symposiumfinancement>



## les avec la FAO



enjeux qui les touchent de près. Ainsi, au Togo, le développement des radios rurales vient en appui au processus de décentralisation en cours dans le pays, notamment dans les domaines de l'agriculture et de l'aménagement du territoire. Les populations concernées seront sensibilisées aux questions environnementales : protection des points d'eau, lutte contre les feux de brousse... Les radios du Togo seront mises en réseau à l'intérieur du pays et rattachées, grâce aux nouvelles technologies, au grand réseau des radios locales et rurales d'autres pays d'Afrique. D'ores et déjà, les trois premières stations jouent le rôle de cybercentre, offrant aux populations l'accès à Internet pour pêcher l'information et utiliser la messagerie électronique. ■

Hala Kodmani

## ■ Le site portail pour la jeunesse francophone

<http://jeunesse.francophonie.org>

Les jeunes francophones connaissent déjà l'adresse <http://jeunesse.francophonie.org>, plate-forme du Programme de mobilité des jeunes (PMJ). Depuis le 25 juin, c'est un véritable site portail pour la jeunesse qui est désormais accessible par cette adresse. Lancée au Centre du savoir de Paquetville (Canada-Nouveau-Brunswick) en présence de M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, cette nouvelle version offre un large éventail de services et d'informations.

Le site du PMJ proprement dit reste accessible par le portail ou directement à l'adresse <http://pmj.francophonie.org>.

Le portail et le site du PMJ sont animés par l'Unité jeunesse de Moncton. ■



## Dix-neuf micro-entreprises de jeunes en Europe centrale et orientale

Dix-neuf projets d'entreprise présentés par des jeunes issus de Bulgarie, de Macédoine et de Moldavie, pays francophones d'Europe centrale et orientale, vont bénéficier de subventions d'un total de 53 000 euros, au titre du Programme d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes<sup>1</sup> (PAE).

Entreprise de création de jardins, installation d'une laverie ou d'un secteur homéopathe dans une pharmacie, atelier de sculpture ou de photographie, agence de tourisme, plantation d'un vignoble ou encore projets dans les domaines de l'électronique ou de l'Internet, les propositions présentées se distinguent par leur originalité et leur esprit novateur.

La plupart des jeunes bénéficiaires sont des étudiants ou des diplômés, à la recherche de leur premier emploi, pour qui la perspective de créer une entreprise est un moyen de s'implanter dans leur pays, une manière de lutter contre la fuite des cerveaux.

Destiné à favoriser l'insertion sociale, économique et professionnelle des jeunes, conformément aux recommandations du Sommet de Moncton (Canada-Nouveau-Brunswick, 1999), le PAE, ouvert aux jeunes de moins de trente ans, soutient la création d'une micro-activité ou d'une micro-entreprise en apportant un appui financier, mais aussi conseil et assistance dans le montage et la réalisation du projet. ■

1. Le PAE s'adresse aux pays francophones membres de l'Agence qui ne font pas partie de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports : Albanie, Bulgarie, Cambodge, Dominique, Guinée équatoriale, Laos, Macédoine, Moldavie, Sainte-Lucie, São Tomé et Príncipe et Vanuatu.

>> Suite de la page 1

## Affirmer l'usage du français dans les négociations de l'OMC

Cent vingt participants<sup>1</sup> impliqués dans les négociations de l'OMC, venant de tous les pays francophones, y ont pris part. Une vingtaine de spécialistes en négociations commerciales multilatérales – universitaires, experts et fonctionnaires des organisations internationales ou régionales – ont présenté des exposés et animé les débats.

Cette rencontre a souligné la nécessité d'affirmer la présence francophone à l'OMC, notamment par l'utilisation du français dans les négociations, avec la traduction en temps réel des documents en français pendant toute la durée de la

conférence ministérielle en plénière et dans les groupes de travail.

Le renforcement des capacités des pays du Sud en négociations commerciales, l'intérêt stratégique des négociations agricoles et des services, les enjeux de la diversité culturelle sont au cœur des préoccupations de la Francophonie. Cette dernière question faisant l'objet de nombreuses concertations régionales. ■

1. Il s'agit des ambassadeurs des pays francophones en charge du dossier de l'OMC à Genève, à Paris ou à Bruxelles, des directeurs généraux des ministères du Commerce, des représentants d'organisations gouvernementales internationales et régionales ainsi que d'organisations internationales non gouvernementales.

## ■ Femmes pour le développement

En réponse à l'appel à propositions lancé en 2003 dans le cadre du programme "Femmes et développement", 154 dossiers ont été reçus. Parmi eux, vingt-deux projets provenant de quinze Etats et gouvernements francophones ont sélectionnés. Ils bénéficieront d'un financement total de 257 000 euros. ■



## Musiques Métisses le plaisir intact

Au programme de la 28<sup>e</sup> édition du célèbre festival des musiques du monde (5-9 juin), une trentaine de concerts, près d'une vingtaine de pays représentés, mais aussi de belles rencontres avec des écrivains africains et des débats autour du développement durable. Angoulême, chef-lieu de la Charente (France), capitale internationale de la BD, a drainé cette année encore quelque cinquante mille spectateurs avertis venus se nourrir des différentes cultures du monde.

Créé en 1976, le Festival d'Angoulême, consacré à ses origines au jazz français et européen, s'est progressivement ouvert aux musiques traditionnelles et urbaines d'Afrique, de la Caraïbe, de l'océan Indien et de l'Amérique latine.

Depuis le début des années 80, alternant musiques savantes et populaires, tradition et métissages originaux, Musiques Métisses s'est

construit autour d'une programmation artistique exigeante et novatrice.

Pratiquant une politique de découverte, il est devenu un lieu de création, un espace privilégié de solidarité et de rencontres.

Au fil des ans, la programmation s'est développée. Plus audacieuse, elle s'attache à faire découvrir les nouveaux et jeunes talents du Sud. Cette année, grâce au Programme de soutien à la circulation du spectacle vivant de l'Agence de la Francophonie, plusieurs artistes francophones du Sud s'y sont produits. La chanteuse mauritanienne Malouma, fort populaire dans son pays, s'y est particulièrement distinguée. Issue d'une famille de griots, cette diva, à mi-chemin entre le blues et le lyrique, a charmé tous les publics lors de cette première prestation en France. Son nouvel album, *Dunya*, annonce une belle carrière à venir. Autre talent émergent, qui se produit également pour la première fois en France : le groupe camerounais Korongo Jam, révélé lors des Rencontres musicales de Yaoundé en 2000 ; une fille et quatre garçons à l'enthousiasme porteur, soudés derrière leur chanteur Erik Aliana. Leur mission ? Offrir au public les sonorités de la savane et du littoral camerounais, jouer, chanter en sanaga, danser le makossa et le bikutsi, tous les



1



2



3

1. La chanteuse mauritanienne Malouma
2. Rajery, l'étoile de Madagascar
3. Le groupe camerounais Korongo Jam

rythmes côtiers et ceux de l'intérieur des terres.

En contribuant à la reconnaissance des artistes du Sud sur leurs territoires nationaux, les concerts et les festivals internationaux "jouent un rôle décisif dans l'économie culturelle, élément essentiel dans le processus de développement", affirme Christian Mousset, le patron de Musiques Métisses.

Mais ce festival, c'est aussi la confirmation de grands talents. Rajery (Madagascar), lauréat 2002 du Prix RFI Musiques du monde dont l'Agence de la Francophonie est partenaire, a été programmé en ouverture du festival.

Rajery est chanteur, auteur-compositeur et joueur de valiha, instrument emblématique de Madagascar, sorte de harpe tubulaire dont les notes évoquent tour à tour le clavecin, la kora, le sanza. Ce musicien de haut vol, comme l'a encore montré son dernier album, *Fanamby*, est un homme de défis. Il a en effet ouvert à Antananarivo une école de musique et participé à la mise en place de séances de musicothérapie à l'hôpital. Une belle manière pour Rajery de dire ses espoirs dans "la force de la musique" et son envie de partager ce qu'elle lui a apporté. ■

Nathalie Rostini-Mirroit



## Première réunion des ministres de la Culture du groupe ACP

Les ministres de la Culture des soixante-dix-neuf pays du groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) se sont retrouvés à Dakar (Sénégal, 18-20 juin). Forte de son expérience en matière de préservation de la diversité culturelle, l'Agence de la Francophonie, dont trente pays membres font partie du groupe ACP, a activement participé à cette conférence. La Francophonie et le groupe ACP partagent les mêmes vues sur la place de la culture dans les stratégies de développement.

Les ministres ont mené une réflexion approfondie sur les enjeux de la diversité culturelle, assortie de conclusions et d'orientations, et ont adopté une Déclaration et un Plan d'action invitant à la mise en œuvre d'une stratégie de développement basée sur la culture et les industries culturelles.

Considérant la culture comme une garantie pour leur développement durable et le maintien de la paix et de la sécurité, les ministres ont décidé de faire des industries de la créativité un élément essentiel de leur politique de développement économique, de leur

coopération internationale et de leurs objectifs par rapport aux négociations commerciales multilatérales. Ils ont également recommandé d'évaluer, aux niveaux national et régional, le poids des industries culturelles dans leurs économies et leurs potentialités en la matière ; d'élaborer un instrument international sur la diversité culturelle visant à garantir le pluralisme culturel et à réglementer le commerce des biens et des services culturels ; de définir des stratégies culturelles communes afin de tirer pleinement parti des opportunités offertes par la mondialisation.

Les ministres se sont également engagés à favoriser l'accès des opérateurs culturels de leur zone aux TIC, et à défendre sur le plan international le concept de solidarité numérique, notamment lors du Sommet mondial sur la société de l'information.

Ils ont enfin donné leur feu vert pour la création de la Fondation culturelle ACP et ont choisi Haïti comme site du premier Festival de culture ACP prévu dans le courant du troisième trimestre 2004. ■

## Après le Maroc et la Tunisie le Fonds de garantie des industries culturelles dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest

M. Christian Adovelande, Président de la Banque d'investissement et de développement de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (BIDC), et M. Roger Dehaybe, Administrateur général de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, ont signé le 13 mai une convention de partenariat régissant la mise en place d'un Fonds de garantie des industries culturelles (FGIC) dans cinq pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal et Togo.

Destiné à faciliter l'accès au financement bancaire pour les entreprises culturelles

des pays ouest-africains tout en stimulant l'intégration économique régionale de la Cedeao, le Fonds de garantie sera étendu à l'ensemble des quinze pays de l'espace couvert par la BIDC.

L'Agence de la Francophonie devient ainsi le premier partenaire de la BIDC pour ce mécanisme de garantie en faveur des industries culturelles en Afrique de l'Ouest.

En plus de la dotation du Fonds de garantie, l'Agence assure aux cadres des organismes financiers des pays bénéficiaires une formation aux techniques d'analyse économique et financière portant sur les projets culturels et réalise une étude de marché. ■

## brèves

### ■ Commerce et culture réunis pour la diversité culturelle

Les six séminaires régionaux organisés par l'Agence entre mars et septembre 2003 dans les différentes capitales francophones ont rassemblé pour la première fois des experts gouvernementaux francophones des ministères de la Culture, du Commerce extérieur, des Affaires étrangères et de l'Education. Ces rencontres avaient pour but de les sensibiliser à la nécessité d'élaborer d'une convention sur la diversité culturelle à l'Unesco et de s'abstenir de tout engagement pour la libéralisation des biens et services culturels à l'OMC. Une résolution dans ce sens a été prise, à l'initiative des pays francophones, par le Sommet de l'Union africaine (Maputo, Mozambique, 4-12 juillet). ■



### ■ Quarante formations artistiques au Masa

Le Marché des arts du spectacle africain (Masa) se tiendra du 30 août au 6 septembre à Abidjan (Côte d'Ivoire). Mme Anne

A. Messou, ministre ivoirienne de la Culture et de la Francophonie, Présidente du conseil d'administration du Masa, et M. Thomas Manou Yablaih, Directeur général, l'ont confirmé lors d'une conférence de presse à Paris le 9 juillet.

Une quarantaine de groupes musicaux, de compagnies de théâtre et de danse de vingt-trois pays africains ont été sélectionnés pour participer à cette sixième édition du Masa, initialement prévue du 1<sup>er</sup> au 8 mars et exceptionnellement reportée à cause des événements en Côte d'Ivoire. ■

### ■ "Nous n'irons pas à Avignon"

Le nom de ce festival de théâtre qui se tient à Vitry-sur-Seine en banlieue parisienne ne doit rien à l'annulation du Festival d'Avignon cette année. Pour cette cinquième édition (3-13 juillet), étaient au rendez-vous quatre compagnies francophones du Sud prises en charge par l'Agence : Théâtre Al-Hamra (Tunisie), Phénix (Cameroun), Les Bruits de la rue (Congo) et N'zassa Théâtre (Côte d'Ivoire). ■



## Des outils intelligents pour des langues plus performantes

Le français est-il bien outillé pour faire face aux défis liés à la transformation de nos sociétés ? La production d'outils intelligents de deuxième ou de troisième génération est-elle avancée ? Possède-t-on actuellement les dictionnaires électroniques et autres ressources linguistiques nécessaires à la construction de passerelles solides entre le français et les langues partenaires ? Dispose-t-on d'un nombre suffisant de chercheurs ? Ce sont là les principales questions abordées par une centaine de spécialistes et d'acteurs de l'informatisation des langues – industriels et universitaires – pendant la vitrine forum ouverte les 13 et 14 juin par le Réseau

international francophone d'aménagement linguistique (Rifal) de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, avec la collaboration de l'Agence universitaire de la Francophonie. Les travaux ont été axés sur la recherche de solutions aux obstacles entravant la création d'outils linguistiques plus performants, notamment dans les domaines de l'informatique documentaire, des outils d'analyse et de génération de textes, de traduction assistée par ordinateur, d'aide à la rédaction et à l'édition de textes et de traitement automatique de la parole. ■ <http://www.rifal.org/vitrine>

## Six lauréats du Prix du Jeune Ecrivain francophone

Six auteurs de nouvelles inédites en langue française<sup>1</sup>, âgés de 18 à 26 ans – sélectionnés parmi six cent soixante candidats originaires de cinquante-six pays –, ont reçu le Prix du Jeune Ecrivain francophone 2003. Les œuvres primées seront éditées par le Mercure de France, tandis que les lauréats seront inscrits aux Ateliers d'écriture de Lombez (France). ■

1. 1<sup>er</sup> A. Boldrini (Italie), 22 ans • 2<sup>e</sup> H. Dovonon (Bénin), 25 ans • 3<sup>e</sup> A. Wiame (Communauté française de Belgique), 18 ans • 4<sup>e</sup> P. Lecloux (Communauté française de Belgique), 24 ans • 5<sup>e</sup> C.-M. Guerre (Haïti), 18 ans • 6<sup>e</sup> M. Vincelette (Canada-Québec), 26 ans.

## Faciliter le partenariat d'affaires

Acheteurs et vendeurs de livres scolaires se sont rencontrés à Dakar (Sénégal, 5-7 mai), soit une cinquantaine d'entreprises exportatrices et importatrices dans l'édition et la diffusion venant de quatorze pays. Organisée conjointement par l'Agence avec le Centre du commerce international (CCI) et l'African Publishers Network (Apnet), en partenariat avec la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), cette initiative a été l'occasion de conclure plusieurs transactions commerciales entre les participants. ■

## Le Prix Alioune Diop sera remis en décembre à Dakar

Du nom du fondateur de la revue *Présence africaine* et des éditions du même nom, le prix Alioune Diop distingue des éditeurs d'Afrique francophone pour la qualité éditoriale et la conception graphique de leurs livres. Créé en 1995 par l'Agence de la Francophonie pour la promotion de l'édition en Afrique, le renforcement du français dans le monde et la valorisation des langues partenaires du Sud, ce prix est décerné tous les deux ans à l'occasion de la Foire internationale du livre et du matériel didactique de Dakar (Fildak).

Pour sa huitième session, qui aura lieu en décembre, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 octobre à tous les éditeurs d'Afrique francophone dont les livres, écrits en français ou en langue nationale, ont été publiés.

Deux lauréats, choisis par un jury de cinq personnalités du monde du livre, dont un représentant de l'Agence, recevront 1,5 million de francs CFA (2 290 euros) et 1 million de francs CFA (1 525 euros). ■

Les dossiers de candidature doivent être adressés à : **Direction du livre et de la lecture BP 3393, Dakar, Sénégal**

La fiche de participation peut être téléchargée sur le site de l'Agence : <http://agence.francophonie.org>

**Contact** : M. Amadou Waziri  
Direction des langues et de l'écrit  
**Téléphone** : (33) 1 44 37 71 68  
**Télécopie** : (33) 1 44 37 32 34  
**Courriel** : [dle@francophonie.org](mailto:dle@francophonie.org)

## La 21<sup>e</sup> Foire internationale du livre de Tunis accueille des éditeurs francophones et anglophones du Sud

L'Agence contribue à la promotion et à la circulation du livre francophone. Dans les salons du livre, elle ouvre des espaces d'exposition aux éditeurs francophones du Sud. Un kiosque commun à huit maisons d'éditions originaires de huit pays du Sud a été ouvert en collaboration avec l'African Publishers Network (Apnet) pendant la Foire internationale du livre de Tunis (24 avril-4 mai).





## PRIX DES CINQ CONTINENTS DE LA FRANCOPHONIE

## Dix romans en sélection finale

Sur les quatre-vingt-dix livres en compétition, dix romans ont été retenus en sélection finale par les trois comités de lecture. Les ouvrages finalistes seront soumis au jury. Verdict le 10 octobre. Le prix, d'un montant de 10 000 euros, sera remis au lauréat, le 17 octobre 2003, au Palais des Académies de Bruxelles (Communauté française de Belgique) à l'occasion de la Fureur de lire.



**Eugène Ebodé**

(Cameroun),

*La Transmission*, Gallimard, "Continents noirs"

Alors qu'il ne rêve que de jouer au football, un jeune homme assiste à l'agonie de son père dont il recueille les dernières confidences. Charismatique acteur de la guerre d'indépendance d'un Cameroun décortiqué jusqu'à sa chair, le père assigne au fils la mission initiatique de régler la dot de sa mère, Magrita, dont il n'a jamais voulu s'acquitter par mépris des coutumes et orgueil culturel.

EUGÈNE ÉBODÉ EST NÉ A DOUALA EN 1962. DIPLOMÉ DE SCIENCES PO, IL EST CONSEILLER MUNICIPAL À VILLOPREUX. *LA TRANSMISSION* EST SON DEUXIÈME ROMAN.



**Fawzia Zouari** (Tunisie),

*La Retournée*, Ramsay

Tunisie, 1986. Apprenant la mort de sa mère, une jeune femme, Rym, revient dans son village après quinze ans d'absence. Mais les habitants n'ont pas oublié qu'elle a fui, quand elle avait à peine dix-huit ans, avec un coopérant français. N'a-t-elle pas trahi les siens en épousant un chrétien ? Ne s'est-elle pas retournée contre eux, provoquant ainsi la maladie de sa mère, et peut-être sa mort ?

FAWZIA ZOUARI, NÉE AU KEF, DOCTEUR ÈS LITTÉRATURE FRANÇAISE ET COMPARÉE, VIT À PARIS DEPUIS 1979. JOURNALISTE À *JEUNE AFRIQUE*, ELLE A PUBLIÉ NOTAMMENT *CE PAYS DONT JE MEURS* (RAMSAY, 1999).

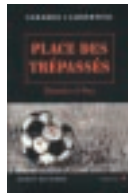


**Gary Victor** (Haïti),

*La Piste des sortilèges*, Vents d'ailleurs

Persée Persifal, tué par un député corrompu, quitte le monde des vivants. Son ami Sonson Pipirit, en une seule nuit, doit quitter le monde des vivants, partir sur la Piste et revenir, parcourir la campagne d'Haïti, traverser deux siècles pour chercher son ami, un juste...

NÉ À PORT-AU-PRINCE, AGRONOME ET JOURNALISTE, SCÉNARISTE POUR LA TÉLÉVISION ET LA RADIO, GARY VICTOR EST ÉGALEMENT UN AUTEUR À SUCCÈS AUPRÈS DES LECTEURS HAÏTIENS. *LA PISTE DES SORTILÈGES* FAIT DE GARY VICTOR UN AUTEUR MAJEUR DE LA LITTÉRATURE HAÏTIENNE CONTEMPORAINE.



**Gerardo Lambertoni**

(Italie), *Les Trépassés*,

Atout Editions

A dix ans, Younes quitte son village natal pour vivre à Marrakech, sur la place Djemaa el-Fna. Il n'a qu'une passion, le ballon. Son talent sensible est vite remarqué. Recruté par le club de Montpellier, on lui prédit une destinée planétaire. Mais Younes n'est pas un joueur comme les autres...

NÉ EN 1957, GERARDO LAMBERTONI EST ARCHITECTE, CHERCHEUR FORMATEUR SUR L'HISTOIRE DE LA VILLE, ANIMATEUR D'ATELIERS D'ÉCRITURE ET INTERVENANT SUR LE ROMAN POLICIER.



**Marc Durin-Valois**

(France), *Chamelle*,

Jean-Claude Lattès

D'un côté, le désert qui avance. De l'autre, la guerre qui menace. Au village, le puits s'assèche, le bétail meurt. Il ne reste plus à Rahne qu'à partir avec les siens, dont sa dernière-née, la petite Shasha. Avec, pour seule escorte, une chamelle. Et un seul but, trouver de l'eau. Mais chercher la bonne route ne revient-il pas toujours à se tromper ?

ÉCRIVAIN, JOURNALISTE À *MEDIAS*, MARC DURIN-VALOIS EST L'AUTEUR DE *L'EMPIRE DES SOLITUDES*, PUBLIÉ CHEZ LATTÈS EN 2001, COURONNÉ DU PRIX LA ROCHEFOUCAULD ET DU PRIX CLAUDE LEHEURTEUR.



**Mohamed**

**Mokeddem** (Algérie),

*La Nuit afghane*,

Nicolas Philippe

Dans les pays du Maghreb, la "nuit afghane" désigne un moment de terreur absolue. Un homme hésite entre rester dans son HLM sordide de la banlieue d'Alger en proie aux exactions des extrémistes ou partir pour sa chambre de bonne à Paris. Cauchemars et crises de lucidité d'un homme face à la violence intégriste, à l'amour et aux désirs inassouvis...

MOHAMED MOKEDDEM EST UN CINÉASTE-DOCUMENTARISTE ALGÉRIEN, QUI VIT EN EXIL À PARIS DEPUIS 1994. SON PREMIER ROMAN, *FILS DE TA MÈRE !*, A CONNU UN GRAND SUCCÈS.



**Mourad Djebel**

(Algérie), *Les Sens*

*interdits*,

La Différence

Comment expliquer, et donc comprendre, un fait en apparence banal : la disparition d'une femme, sans remonter dans le passé, revenir sur des événements emblématiques, rappeler l'histoire, le contexte, démêler les fils enchevêtrés de ses propres liens avec un monde,

qui se nomme ici : l'Algérie ?

NÉ EN ALGÉRIE EN 1967, MOURAD DJEBEL Y FAIT DES ÉTUDES D'ARCHITECTURE. IL QUITTE LE PAYS NATAL EN 1994 POUR S'INSTALLER EN AFRIQUE DE L'OUEST AVANT DE VENIR À PARIS OÙ IL RÉSIDE AUJOURD'HUI.



**Noëlle Revaz**

(Suisse), *Rapport aux bêtes*, Gallimard, "NRF"

Paul est un paysan fruste et violent qui ne chérit que ses bêtes. Dans son ombre, sa femme, détestée et muette, souffre d'un mal qu'il refuse d'admettre.

Lorsque l'ouvrier Georges, le temps d'une saison, s'installe chez eux à la ferme, le regard de Paul insensiblement s'humanise.

NOËLLE REVAZ VIT À LAUSANNE. *RAPPORT AUX BÊTES* EST SON PREMIER ROMAN.



**Simon Nizard**

(France), *Les Mains*

*de Fatma*,

Maurice Nadeau

Le narrateur, Farid Yacine, est un jeune "beur" d'une cité HLM périphérique ordinaire, à Hyères dans le Var. Il s'adresse à son ancien professeur de collège,

Mme Spinelli, pour la remercier d'avoir été la principale source de sa réussite scolaire. Dans ces lettres, de septembre 98 à février 99, Farid construit une chronique de son entrée dans la vie adulte, alors même que son père, Youssef, est retourné à ses oliviers, là-bas !

SIMON NIZARD, NÉ À TUNIS EN 1943, EDUCATEUR EN ZONES "SENSIBLES", ANIME SPECTACLES ET ATELIERS POÉTIQUES DANS LA RÉGION PACA, ORGANISE LECTURES ET DÉBATS EN MILIEU SCOLAIRE. IL A PUBLIÉ UN ROMAN, *LE GOÛT DES PISTACHES* (L'HARMATTAN, 1994), ET UN ESSAI, *LE JARDIN DES COUSCOUS* (L'AUBE, 1996, RÉÉD. 1998).



**Marie-Jeanne**

**Désir** (Communauté

française

de Belgique),

*L'Amourette*,

Le Grand Miroir

C'est la vie d'une famille mosane dans les années 1950-60, l'histoire d'une petite fille, Nelle, et d'un vieil homme ami, Léopold. Le drame se produit au cours d'un été, entre la cueillette des groseilles et la récolte des haricots, quand le vieil homme la touche.

MARIE-JEANNE DÉSIR A FAIT DES ÉTUDES VARIÉES : DESSIN PUBLICITAIRE, FORMATION D'ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE, POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE, ET NEUROLINGUISTIQUE.

## Trois comités de lecture

L'Association pour la promotion des écritures francophones (Muret, France), le Service de promotion des Lettres de langue française (Bruxelles, Communauté française de Belgique) et l'Association des écrivains du Sénégal (Dakar, Sénégal) ont délibéré, le 16 juin, à Bruxelles.

## Le jury

Présidente : Vénus Khoury-Ghata. Membres : Lise Bissonnette, Monique Ilboudo, Paula Jacques, Aminata Sow Fall, Jean-Marie Le Clézio, Henri Lopes, Andreï Makine, René de Obaldia, Erik Orsenna, Leïla Sebbar, Denis Tillinac, Lyonel Trouillot.

# Les parlementaires francophones se réunissent à Niamey

La XXIX<sup>e</sup> session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et la II<sup>e</sup> session du Parlement francophone des jeunes se sont déroulées du 6 au 9 juillet à Niamey (Niger).



La session de l'APF, ouverte par S. E. M. Mamadou Tandja, président de la République du Niger, a été marquée par l'intervention de M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, qui a répondu aux questions des parlementaires. M. Zéphirin Diabré, Directeur général adjoint du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), est également intervenu au cours de cette séance.

## Un appel en faveur de la diversité culturelle

Placés sous le thème "Violences, Etat de droit et développement", les débats ont été l'occasion de faire un large tour d'horizon des crises politiques en cours, tant dans l'espace francophone qu'au Proche-Orient et en Irak, permettant à l'APF d'affirmer sa position à travers plusieurs résolutions.

Les interventions de M. Lansana Kouyaté, Représentant spécial du Secrétaire général de la Francophonie pour la Côte d'Ivoire et Représentant permanent de l'OIF au sein du comité de suivi des accords de Marcoussis,

et de M. André Salifou, Représentant personnel du chef de l'Etat du Niger au Conseil permanent de la Francophonie, ont été suivies d'un important débat sur la situation prévalant en Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, les parlementaires francophones ont lancé un appel en faveur d'une Europe plurilingue et pour l'adoption d'une convention internationale sur la diversité culturelle.

Le 6 juillet, le Réseau des femmes parlementaires de la Francophonie a élu à sa tête Mme Viviane Compaoré, députée du Burkina Faso. Enfin, l'APF a procédé au renouvellement de l'ensemble de ses instances et a porté à sa présidence, pour les deux années à venir, M. Mahamane Ousmane, Président de l'Assemblée nationale du Niger.

Après la levée de la suspension du Parlement du Congo et les admissions de l'Assemblée nationale du Cap-Vert et de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique, l'APF compte désormais soixante-quatre Parlements membres.

## Le Parlement francophone des jeunes définit les priorités pour le développement

La II<sup>e</sup> session du Parlement francophone

des jeunes, organisée avec le soutien de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, a rassemblé quatre-vingts étudiants et étudiantes, âgés de 18 à 21 ans, choisis par quarante et un des Parlements membres de la Francophonie. Ils ont travaillé à la rédaction d'une Déclaration sur le développement qu'ils ont présentée à l'ensemble des parlementaires de la Francophonie au cours d'une séance commune.

Après avoir, en préambule, affirmé leur adhésion aux Objectifs du millénaire pour le développement adoptés par les Nations unies, les jeunes députés ont, en cinquante-cinq articles, défini les priorités qui leur paraissent essentielles pour le développement. Ils ont posé, en préalable, le respect des règles de fonctionnement démocratique des Etats, la création d'un fonds d'appui à la santé, l'éducation pour tous, la généralisation de l'approche "genre" lors de la définition et de la mise en œuvre des programmes de coopération. Ils ont par ailleurs placé sous le signe d'une solidarité accrue entre les Etats francophones les échanges économiques, l'accès aux nouvelles technologies et le respect de l'environnement. ■

## LE FRANÇAIS DANS LA VIE INTERNATIONALE

### Treize nouveaux diplômés de la fonction publique internationale

Après avoir suivi le programme de formation à la fonction publique internationale, session 2002-2003 (notre photo), ces jeunes issus de treize pays francophones<sup>1</sup> ont reçu leur diplôme le 24 juin, lors d'une cérémonie à l'Ecole nationale d'administration (ENA) à Paris, en présence de MM. Jean-Paul Delevoye, ministre français de la

Fonction publique, de la Réforme de l'Etat et de l'Aménagement du territoire, Roger Dehaybe, Administrateur général de l'Agence intergouvernementale, et Antoine Durrleman, Directeur de l'ENA.

La formation a été assurée successivement à l'Institut des relations internationales du

Cameroun (Iric, Yaoundé), puis à l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (Unitar, Suisse, Genève) et à l'ENA.

La majorité d'entre eux déposeront leur candidature au Programme des jeunes experts associés de l'Agence. ■

1. Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Madagascar, Maroc, République démocratique du Congo, République tchèque, Roumanie, Togo, Tunisie, Vietnam.



## L'OIF représentée en Côte d'Ivoire

L'Organisation internationale de la Francophonie vient d'ouvrir une représentation à Abidjan. Elle est dirigée par M. Lansana Kouyaté, Représentant spécial du Secrétaire général de l'OIF en Côte d'Ivoire et Représentant permanent de l'OIF au sein du Comité de suivi des Accords de Marcoussis.

**Représentation de l'OIF  
Cocody les deux plateaux**

154, rue des Jardins  
06 BP 1328, Abidjan 06, Côte d'Ivoire  
Tél. : (225) 22 52 73 00

**Télécopie : (225) 22 52 73 09**

**Courriel : lansana.kouyate@francophonie.org  
michel.nguettia@francophonie.org**

## ■ *Nha Fala* sur les écrans



*Nha Fala*, le long métrage du réalisateur Flora Gomes de Guinée-Bissau, est sorti dans les salles françaises le 16 juillet. Ce film est lauréat 2002 de la Bourse francophone de promotion internationale d'un film du Sud. Grâce à cette bourse, d'un montant de 120 000 euros, les producteurs ont pu lancer une campagne d'affichage et de promotion et intégrer le film dans les grands circuits de distribution.

*Lumumba*, du réalisateur haïtien Raoul Peck, qui avait bénéficié de la bourse en 2001, a réalisé des recettes de deux millions de dollars aux États-Unis.

La Bourse 2003 sera remise le 24 septembre au cinéma Elysées-Biarritz à Paris. La proclamation des résultats sera suivie de la projection du film primé. ■

## ■ La Francophonie appuie *Le Crocodile* et *Le Lynx*

*Le Crocodile* et *Le Lynx*, hebdomadaires togolais et guinéen, recevront une aide de l'Agence de la Francophonie au titre de son Fonds d'appui à la presse francophone du Sud d'un montant global de 24 316 euros. Cette somme sera affectée à la formation de leur personnel aux nouveaux équipements techniques récemment acquis.

La commission du fonds, qui a sélectionné ces deux titres, s'était réunie pour la première fois dans un pays francophone du Sud, à Antananarivo (Madagascar,

3-5 juin). Les membres de la commission ont visité à cette occasion cinq entreprises de presse de Madagascar bénéficiaires du fonds.

Destiné à soutenir prioritairement la consolidation de l'entreprise de presse dans une perspective de développement à long terme, ce fonds, créé en 1998, a bénéficié, à ce jour, à une soixantaine d'entreprises de presse du Sud. ■

## ■ Cinq nouveaux paje en Asie du Sud-Est

Cinq nouveaux Points d'accès aux inforoutes pour la jeunesse (Paje) ouvriront leurs portes dans les trois pays membres de la francophonie en Asie du Sud-Est : Cambodge, Laos et Vietnam.

Les Paje seront installés dans des établissements disposant de classes bilingues ou proposant l'enseignement du Français langue vivante étrangère 2 dans le but d'offrir aux élèves une ouverture sur le monde francophone et au professeur un outil de documentation et de formation continue à distance.

L'opération qui s'inscrit dans le cadre des programmes de l'Institut francophone des nouvelles technologies de l'information et de la formation, est mise en œuvre par le Bureau régional de l'Asie-Pacifique (Brap) de l'Agence intergouvernementale, avec la collaboration des autorités nationales, du Bureau Asie Pacifique de l'Agence universitaire de la Francophonie et de la coopération bilatérale française. Le Brap a organisé à Hanoi (Vietnam), du 9 au 13 juin 2003, une formation des animateurs concernés. ■

## Le Brap change d'adresse

Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique  
de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie

Quartier diplomatique de Trung Tu  
6, rue Dang Van Ngu, Hanoi (Vietnam)

Tél. : (84-4) 573 52 43 – 573 52 44 – 573 52 45

Télécopie : (84-4) 573 52 47

## Autres publications de la Francophonie

### AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE DE LA FRANCOPHONIE

Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie

Liaison énergie-Francophonie

Trimestriel imprimé – Tél. : 1 (418) 692 57 27

Institut francophone des nouvelles technologies  
de l'information et de la formation

Echweb du Cifdi – mensuel (version électronique)  
<http://cifdi.francophonie.org>

Thot – hebdomadaire (version électronique)  
<http://thot.cursus.edu>

### ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

La Lettre de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie

Bimestriel imprimé – Tél. : (33) 1 40 63 91 60

Parlons doc

Semestriel imprimé – Tél. : (33) 1 45 50 27 36

Parlements et Francophonie

Trimestriel imprimé – Tél. : (33) 1 40 63 91 60

### AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Le français à l'université

Trimestriel imprimé – Tél. : (33) 1 44 41 18 18

Universités – Trimestriel (version électronique)  
<http://www.auf.org/universités/>

UNIVERSITÉ SENGHOR D'ALEXANDRIE

La Lettre d'Alexandrie

Semestriel imprimé – Tél. : (203) 819 971

TV 5

TV 5 Info

Bimestriel imprimé – Tél. : (33) 1 44 18 55 55

Bulletin TV 5 en ligne

Mensuel (version électronique) – <http://www.tv5.org>

COMITÉ INTERNATIONAL DES JEUX DE LA  
FRANCOPHONIE

La Lettre des Jeux de la Francophonie

Bimestriel imprimé – Tél. : (33) 1 40 45 91 15



agence intergouvernementale  
de la Francophonie

13, quai André-Citroën,  
75015 Paris (France)  
Télécopie : (33) 1 44 37 32 73

Directeur de la publication : Roger Dehaybe  
Rédactrice en chef : Anissa Barrak

Coordination : Nathalie Rostini-Mirroit  
Tél. : (33) 1 44 37 71 59

Abonnements : Alix-Elise Lissock  
Tél. : (33) 1 44 37 32 83

Courriel de la rédaction : [journal@francophonie.org](mailto:journal@francophonie.org)

Ont participé à ce numéro : Emanuel Adjovi, Denise Barriolade, Michel Carrié, Amadou Diallo, Marie-Soleil Frère, Augustin Ido, Hala Kodmani, Issifou Kogui, Jacques Kupa, Marie-Laure Lavenir, Sylvie Mariage, Jean-Pierre McLaughlin, Chékou Oussouman, Stéphan Plumet, Louis-Jean Rousseau, Rémi Sagna, Myriam Senghor-Ba, Amadou Waziri, Olivier Xhrouet.

Révision : Réjane Crouzet

Direction artistique :

Viviane Caballero <http://www.zone-freeart.com>

Impression : Buret Graphics,  
94700 Maisons-Alfort (France)

Le *Journal de l'Agence de la Francophonie* est consultable sur Internet : <http://agence.francophonie.org>

### L'Agence intergouvernementale de la Francophonie dans le monde

Institut francophone des nouvelles technologies  
de l'information et de la formation (INTIF)  
15, quai Louis-XVIII, 33000 Bordeaux (France)

Tél. : (33) 5 56 01 59 00 – Télécopie : (33) 5 56 51 78 20

Institut de l'énergie et de l'environnement  
de la Francophonie (IEPF)

56, rue Saint-Pierre, Québec G1K 4A1 (Canada)

Tél. : 1 (418) 692 57 27 – Télécopie : 1 (418) 692 56 44

Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest (BRAO)

BP 7223, Lomé (Togo)

Tél. : (228) 221 63 50 – Télécopie : (228) 221 81 16

Bureau régional de l'Afrique centrale (BRAC)

BP 8075, Libreville (Gabon)

Tél. : (241) 73 95 61 – Télécopie : (241) 73 95 58

Bureau régional de l'Asie-Pacifique (BRAP)

Quartier diplomatique de Trung Tu

6, rue Dang Van Ngu

Hanoi (Vietnam)

Téléphone : (84-4) 573 52 43 – 573 52 44 – 573 52 45

Télécopie : (84-4) 573 52 47

Opérateur principal de l'Organisation internationale de la Francophonie, l'Agence intergouvernementale de la Francophonie regroupe cinquante États et gouvernements, soit un pays sur quatre dans le monde. Fondée en 1970 avec pour devise "Égalité, Complémentarité, Solidarité", l'Agence de la Francophonie mène des actions de coopération multilatérale dans de nombreux domaines : éducation et formation, culture et multimédia, droits de l'Homme et démocratie, coopération juridique et judiciaire, développement et solidarité économiques, énergie et environnement.

Le *Journal de l'Agence de la Francophonie* est imprimé sur du papier sans chlore recyclable.

ISSN : 1560-9790

## L'expertise de l'OIF conjuguée au savoir-faire de Larousse

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) vient de publier, aux éditions Larousse, un rapport, préparé par son Conseil consultatif, sur la situation de la langue française dans le monde et sur les réalités francophones dans les domaines de l'enseignement, la culture, la communication et l'économie. Ce rapport a été présenté le 24 juin à Paris.

La nouvelle édition du rapport *La Francophonie dans le monde, 2002-2003*, préfacé par M. Abdou Diouf, a pour principal objectif de fournir aux spécialistes, mais aussi au grand public, des données quantitatives et qualitatives sur la vie de la Francophonie et en Francophonie.

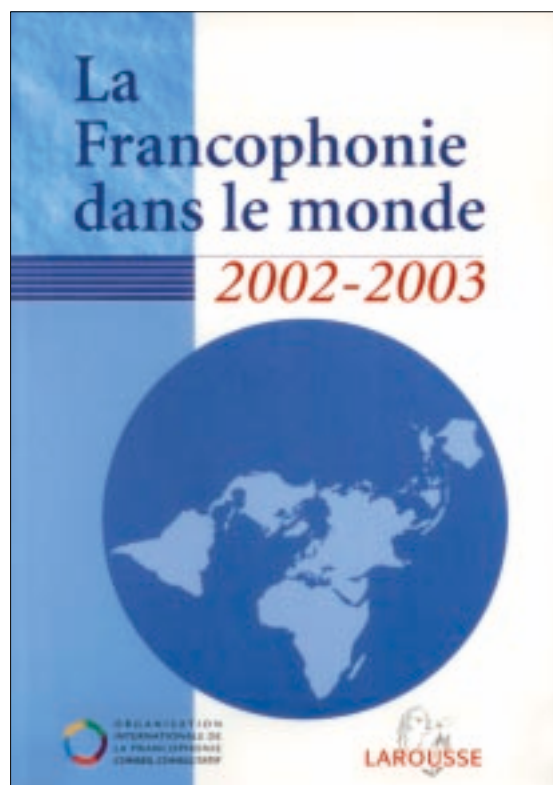
Sur les 328 pages que compte le rapport, plus d'un tiers est consacré à la situation de la langue française dans le monde, tant dans les cinquante-six Etats et gouvernements de la Francophonie qu'en dehors de l'espace francophone et dans les organisations internationales.

Le rapport rend compte de l'actualité francophone, avec le double souci de dresser un état des lieux et de saisir les évolutions dans les domaines suivants : l'enseignement, avec en particulier des informations chiffrées sur l'offre de français dans le monde ; la culture, avec

un exposé des débats sur la question de la diversité culturelle et une vue d'ensemble de l'activité culturelle francophone ; la communication, avec un panorama des médias nationaux en langue française d'Afrique subsaharienne continentale et des principaux opérateurs médiatiques de la Francophonie ; l'économie, avec l'état des relations de coopération et de développement en Francophonie. L'ouvrage se clôt sur une bibliographie accompagnée de notes de lecture, tandis qu'un cahier cartographique permet d'embrasser d'un coup d'œil les réalités de l'espace francophone.

Le rapport, disponible en librairie au prix de 18 euros, se veut un ouvrage de référence pour tous ceux qui souhaitent s'informer sur la dynamique de l'espace francophone, et apprécier l'étendue de ses réalisations. Fort de la rigueur des informations présentées, il constitue également un recueil indispensable de faits et

d'analyses, destiné à orienter les choix politiques et stratégiques des responsables francophones. ■  
[www.francophonie.org/ccf/publications](http://www.francophonie.org/ccf/publications)



## sommaire

### Editorial

Impliquer tous les francophones dans la société de l'information ..... p. 1

Affirmer l'usage du français dans les négociations de l'OMC ..... p. 1

### Conférence ministérielle de la Francophonie sur la société de l'information

La Francophonie se mobilise pour le Sommet mondial sur la société de l'information ..... p. 2

Qu'est ce que la fracture numérique ? ..... p. 2

L'engagement de la Francophonie ..... p. 3

Programme de la Conférence ..... p. 3

Participation active à la préparation du SMSI ..... p. 4

L'Afrique francophone à la pointe des logiciels libres ..... p. 5

Trois piliers pour les actions de l'Agence ..... p. 5

### Entretien avec M. Abdou Diouf :

*"Le SMSI sera l'occasion d'affirmer notre attachement à un monde pluriel et solidaire"* ..... p. 6

### Justice

Bureau du suivi de la Conférence des ministres francophones de la Justice : criminalité et corruption à l'ordre du jour ..... p. 7  
<http://portail.droit.francophonie.org> ..... p. 7

La justice en visioconférences ..... p. 7

### Economie

La Francophonie et l'UEMOA renforcent leur coopération ..... p. 8

Un symposium sur l'accès aux financements internationaux en 2004 ..... p. 8

### Solidarité

Implantation de nouvelles radios locales avec la FAO ..... p. 8

Dix-neuf micro-entreprises de jeunes en Europe centrale et orientale ..... p. 9

Un site portail pour la jeunesse francophone ..... p. 9

### Culture

Musiques Métisses : le plaisir intact ..... p. 10

Première réunion des ministres de la Culture du groupe ACP ..... p. 11

Le Fonds de garantie des industries culturelles dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest ..... p. 11

### Edition

Des outils intelligents pour des langues plus performantes ..... p. 12

Le Prix Alioune Diop sera remis en décembre à Dakar ..... p. 12

### Littérature

Prix des cinq continents de la Francophonie : dix romans en sélection finale ..... p. 13

Les parlementaires francophones se réunissent à Niamey ..... p. 14

Treize nouveaux diplômés de la fonction publique internationale ..... p. 14

Rapport du Conseil consultatif de la Francophonie ..... p. 16